



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Demande d'une concertation dans le dossier Cargill d'Haubourdin

Question orale n° 989

### Texte de la question

M. Adrien Quatennens rappelle à M. le ministre de l'économie et des finances sa demande d'une concertation dans le dossier Cargill d'Haubourdin. Dans un courrier daté du 27 novembre 2019, M. le député lui a fait part de la situation initiale de l'usine Cargill d'Haubourdin (Nord). Il y mentionnait notamment la brutale annonce de la suppression prochaine de 183 postes sur les 328 que compte le site, sous couvert d'un « repositionnement » de l'activité de l'usine par le géant américain. L'activité y est pourtant déjà viable. Il faisait alors écho à la crainte justifiée des salariés que cette « réorientation » ne soit en définitive qu'un projet déguisé de fermeture. En effet, le groupe Cargill concentre ses investissements en Amérique du Sud et a d'ores et déjà délocalisé en Europe de l'Est nombre d'activités auparavant installées en France. Dans sa réponse datée du 31 janvier 2020, M. le ministre assurait avoir transmis ce dossier aux services du ministère du travail afin de garantir les meilleures conditions de départ possibles pour les salariés concernés. Pourtant, compte tenu du manque de préparation du plan de sauvegarde de l'emploi, sa période de consultation a dû être repoussée de quatre semaines, jusqu'au 26 mars 2020. Par ailleurs, le mardi 11 février 2020, alors même qu'un référé était examiné au tribunal de grande instance de Lille, la direction du site a présenté un nouveau projet de réorganisation interne de l'usine sans apporter de précision sur le nombre et la nature des postes menacés. Les salariés du site sont donc plongés dans une situation d'insécurité insupportable. Comme il l'a déjà écrit à M. le ministre, M. le député estime que la France a besoin de son industrie, et que l'on devrait avoir le souci de la protéger, autant que celles et ceux qui la font vivre. Le groupe Cargill ne semble pas partager ces motivations : alors qu'il supprime de l'activité en France, il a bénéficié depuis 2013 de plus de deux millions d'euros de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et continue à bénéficier d'allègements de cotisations patronales. Ce mépris pour les responsables politiques et les salariés n'est pas admissible d'autant plus que le 25 février 2020 la direction du site d'Haubourdin a prononcé le licenciement de Grégory, salarié du site, dans ce qui n'est autre qu'une tentative d'intimidation adressée à tous les salariés mobilisés contre les suppressions de postes. C'est pourquoi il lui renouvelle aujourd'hui sa demande du 18 février 2020 d'organiser au nom du Gouvernement une concertation, avec les représentants des salariés, les élus locaux, la région Hauts-de-France, ainsi que les parlementaires impliqués dans le dossier, afin de permettre la pérennisation de l'activité du site d'Haubourdin et de faire respecter les droits des salariés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Adrien Quatennens](#)

**Circonscription :** Nord (1<sup>re</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 989

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 mars 2020](#)

**Question retirée le** : 24 mars 2020 (Séance de QOSD annulée)